



Récipiendaire du Prix Armand-Marquiset (1998)
Récipiendaire du Prix Droits et Libertés (1995)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

TREIZIÈME COLLOQUE DU CONSEIL POUR LA PROTECTION DES MALADES LES 1^{ER} ET 2 JUIN 2014 AU SHERATON DE LAVAL

Montréal, le 27 mai 2014 – Le treizième colloque du Conseil pour la protection des malades coïncide cette année avec le 40^e anniversaire de sa création par Feu M. Claude Brunet.

Sous le thème ***la place du privé dans le réseau public de santé***, des conférenciers de marque sauront stimuler l'auditoire dans une réflexion commune et sauront maximiser l'efficacité des interventions. Nommons, entre autres :

- **M. François Béland** (professeur titulaire au département d'Administration de la santé de l'École de santé publique de l'Université de Montréal et professeur associé au service de gériatrie de la Faculté de Médecine de l'Université McGill),
- **D^r Yves Robert** (Secrétaire au Collège des médecins);
- **M^{me} Manon Lambert** (directrice générale et secrétaire de l'Ordre des Pharmaciens du Québec);
- **M^{me} Geneviève Ménard** (Directrice conseil – Direction des affaires externe de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec);
- **M^{me} Raymonde Saint-Germain** (Protectrice du citoyen);
- **M^{me} Manon Loranger** (Directrice générale – Coopérative de soutien à domicile de Laval);
- **M^{me} Pierrette Laperle** (témoin, utilisatrice des services à domicile et des services de transport adapté) ;
- **M. Luc-Castonguay** (Sous-Ministre adjoint à la Direction générale de la planification, de la performance et de la qualité du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec.

Le **D^r Alain Vadeboncoeur**, éminent urgentologue et président de Médecins Québécois pour le régime public, nous fera honneur, en qualité de conférencier le 1^{er} juin 2014 à 18 h 30, lors d'un souper-conférence. Sa présentation portera sur ***Les enjeux privés-publics et votre santé***.

Un film documentaire sur le 40^e anniversaire de l'œuvre de M. Claude Brunet sera présenté à 11 h 00. Aura lieu également à cette occasion, la remise des prix : le huitième Prix Claude-Brunet, le Prix de Mérite, le Prix Hommage et sept Prix d'Excellence de la Fédération des comités des usagers et de résidents du Québec (FCURQ), qui est une initiative du CPM.

Les participants seront autant des membres de comités des usagers, comités de résidents, personnes malades, leurs familles, leurs proches-aidants, les professionnels du réseau de la santé et des services sociaux.

Rappelons que le Conseil pour la protection des malades est un organisme privé, sans but lucratif, voué depuis 40 ans à la protection et à la défense des droits des usagers du réseau de la santé. Par le biais de la FCURQ, le CPM regroupe de nombreux comités des usagers et de résidents implantés au sein d'établissements de santé situés aux quatre coins de la province.

- 30 -

Source :

M^e Paul G. Brunet, m.a.p. Président
Conseil pour la protection des malades (CPM)
1000, rue Saint-Antoine Ouest bureau 403
Montréal (Québec) H3C 3R7
Téléphone: (514) 861-5922 - Cellulaire. : (514) 592-0127
Courriel : info@cpm.qc.ca – Site Web : www.cpm.qc.ca